

# Chef de Projet Energie Décentralisée

## Millennium Challenge Account - Bénin II (MCA-Bénin II)

Le Millennium Challenge Corporation (MCC) en partenariat avec le Gouvernement béninois a une subvention de \$375 millions, pour le programme Compact, conçu pour transformer le secteur de l'énergie. Le Compact vise à renforcer le service public, attirer les investissements du secteur privé, et financer les investissements dans l'infrastructure pour la production et la distribution d'électricité, et l'électrification hors-réseau des ménages pauvres et non desservies. Les projets supervisés par le Compact sont financés par le MCC, une agence du gouvernement américain axé sur l'aide aux pays dévoués à la bonne gouvernance, la liberté économique et aux investissements dans leurs populations. Veuillez consulter le lien suivant pour un résumé du cadre du Compact proposé et de la composition du Programme: <http://www.mcabenin2.bj>

MCA-Bénin II recherche un **Chef de Projet Energie Décentralisée** qui rend compte au Directeur des Opérations et supervise le Spécialiste du Fonds pour l'énergie Propre Hors-Réseau (Facilité) et le Spécialiste de l'Efficacité Énergétique tout au long de la mise en œuvre du programme Compact qui durera encore quatre (4) ans.

### Responsabilités

- Être le point de contact pour le projet « Energie Décentralisée » au nom du MCA-Bénin II et ses relations avec le MCC. Ce projet comprend : l'activité « Facilité de l'énergie propre hors-réseau » et l'activité « efficacité énergétique » ;
- Représenter le projet « Energie Décentralisée » auprès du public du Bénin et autres parties prenantes et servir de représentant principal du MCA-Bénin II auprès de la communauté des bailleurs de fonds, la société civile, le secteur privé et autres parties prenantes par rapport au portefeuille du projet assigné ;

- 💡 Rendre compte régulièrement au Directeur des Opérations des progrès, des problèmes et des risques liés à la mise en œuvre du Projet « Energie Décentralisée » ;
- 💡 Mettre en place les directives et les instructions générales du Directeur des Opérations pour la mise en œuvre opportune et efficace du Projet « Energie Décentralisée » ;
- 💡 Assurer le leadership, l'orientation et la gestion de haute qualité du personnel de MCA-Bénin II en charge du Projet « Energie Décentralisée », y compris la supervision directe du Gestionnaire de la Facilité ;
- 💡 Donner des orientations et approuver les plans de mise en œuvre du Projet « Energie Décentralisée », y compris l'approbation finale des budgets, des plans de travail, des plans de passation des marchés, des demandes périodiques de décaissement, et des plans du suivi et évaluation (S&E) associés ;
- 💡 Travailler en étroite collaboration avec les structures compétentes du Gouvernement béninois pour assurer la diffusion de toute information importante, l'engagement des ressources, et les progrès dans les délais par rapport aux réformes réglementaires et des politiques du Compact ;
- 💡 Travailler en étroite collaboration avec le Chef du Projet « Réforme des Politiques et Renforcement Institutionnel » sur toutes les questions concernant les réformes institutionnelles et politiques liées aux projets pertinents d'Energie Décentralisée ;
- 💡 Travailler en étroite collaboration avec l'Unité Environnementale et Sociale et aussi l'Unité Sociale et du Genre sur toutes les questions des projets d'Energie Décentralisée (par exemple, les autorisations environnementales, l'atténuation environnementale, la santé et la sécurité, la réinstallation, la consultation avec la communauté, et l'intégration du genre) ;
- 💡 Aider, guider, motiver et coordonner les différents gestionnaires des projets d'Energie Décentralisée du MCA-Bénin II pour la réalisation de leurs objectifs et l'atteinte des cibles ;
- 💡 Participer au processus de sélection du personnel de MCA-Bénin II, développer les critères d'évaluation des rendements, effectuer les bilans de rendement, et recommander des mesures d'amélioration du rendement ou autres mesures correctives (y compris la cessation d'emploi) au Directeur des Opérations ;
- 💡 Assurer la mise en œuvre quotidienne du Système de Gestion Environnementale, Sociale, Santé et Sécurité (SGESSS) pour les activités sous sa supervision directe. Participer à et alimenter la base de données et contribuer à la révision du SGESSS ;
- 💡 Agir comme Gestionnaire de Contrat pour tous les contrats signés par MCA-Bénin II qui sont associés au Projet « Energie Décentralisée ». Les fonctions consistent notamment à l'Approbation des Termes de Référence et des Estimations des Coûts ; l'examen des rapports d'Évaluation Technique et d'Évaluation des Offres, et les contrats attribués ; ainsi que le suivi

des performances des consultants/entrepreneurs (et les recommandations en ce qui concerne les options) ;

- 💡 Gérer le portefeuille du projet « Energie Décentralisée », y compris la revue et l’approbation des budgets trimestriels, les progrès physique et financier, les projections financières, les plans de travail de haut niveau, l’allocation et la réallocation des ressources financières et des ressources humaines, les plans de passation des marchés, les révisions de la gestion du rendement des entrepreneurs et des embauches directes, et l’orientation stratégique globale ;
- 💡 Toute autre tâche requise par le Directeur des Opérations.

## Qualifications et Expériences Requises

- 💡 Avoir un diplôme d’études supérieures ou équivalent en économie, administration des affaires, ingénierie, finance, droit ou administration publique ;
- 💡 Avoir au moins quinze (15) ans d’expériences, dont sept (7) ans à un poste de gestion de projets d’infrastructures ou de gestion d’un mécanisme de financement (Fonds). Avoir de l’expérience dans le secteur énergétique, particulièrement dans le domaine des énergies renouvelables serait un atout ;
- 💡 Avoir une bonne connaissance des relations avec les parties prenantes (entreprises, organisations, etc.) dans le secteur de l’électricité, de télécoms ou de l’eau du Bénin ;
- 💡 Avoir de l’expérience et des compétences en gestion d’une grande société ou d’un programme d’envergure (*budget annuel/chiffre d’affaires annuel d’au moins \$10 millions USD*) et un personnel permanent d’au moins dix (10) employés ;
- 💡 Avoir de l’expérience en gestion des contrats et en gestion des performances des entreprises, y compris dans le développement des termes de références/spécifications, l’évaluation des propositions, et l’évaluation périodique de qualité des livrables/entreprises ;
- 💡 Être familier avec le système de gestion financière du Gouvernement du Bénin et les systèmes de gestion des projets financés par les bailleurs de fonds ;
- 💡 Avoir d’excellentes compétences en leadership et en matière de relations interpersonnelles ;
- 💡 Avoir la capacité de développer et maintenir de bonnes relations avec différentes parties prenantes du Gouvernement (aux niveaux national et local), de la société civile, des ONG, du secteur privé et des donateurs internationaux ;
- 💡 Avoir des compétences organisationnelles et la capacité de travailler avec et de gérer des équipes multiculturelles ;
- 💡 Avoir la capacité de bien collaborer avec des homologues et travailler avec d’autres départements ou divisions ;

- 💡 Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques tels que le courrier électronique, le traitement de texte, les feuilles de calcul, et être familier avec les systèmes de gestion informatique (SGI) et de projets (par exemple. MS Project, etc.) ;
- 💡 Avoir une parfaite maîtrise de la communication écrite et orale française ;
- 💡 Avoir une bonne maîtrise de la communication écrite et orale anglaise ;
- 💡 Avoir de l'expérience dans la gestion des portefeuilles composés de plusieurs projets ou initiatives, y compris l'allocation et la réallocation des ressources financières et humaines, l'évaluation et l'examen périodique du rendement du projet et du personnel, et l'orientation du personnel sur les actions correctives/les changements stratégiques requis pour améliorer la mise en œuvre du projet ;
- 💡 Avoir de bonnes capacités d'encadrement et de supervision ;
- 💡 Posséder des compétences organisationnelles et interpersonnelles exceptionnelles, confirmées par la capacité de développer et de maintenir de bonnes relations et de collaborer efficacement avec différents acteurs et parties prenantes, y compris les autorités gouvernementales, les partenaires du secteur privé, les bailleurs internationaux, les entrepreneurs et les homologues.